

**P. 6
BRÈVES**

Un label pour
un tourisme plus inclusif

**P. 10
DOSSIER**

La sécurité, une priorité cet été
(et tout au long de l'année)

Vendays- Montalivet

MAGAZINE

SOMMAIRE

2 Retour en images

3 Édito

4 Brèves

7 Info/Intox

8 Zoom sur...

9 Retour sur...

10-15

DOSSIER

**La sécurité,
une priorité
cet été
(et tout au long
de l'année)**

16 L'abécédaire du territoire

17 La vie des assos

19 État civil

20 Agenda

**VENDAYS
MONTALIVET**

PEFC 10-31-2690

IMPRIM'VERT
© 2020 - 4596

Magazine municipal de Vendays-Montalivet
N°27 - **JUILLET 2025**

Tirage 3 000 exemplaires

Imprimé sur papier CONDAT Silk (papier produit
à Le Lardin-Saint-Lazare - Dordogne) certifié PEFC -
Couverture : 135 gr / Intérieur : 115 gr. Encres
100 % végétales et sans utilisation de séchages UV.

Directeur de la publication

Pierre Bournel, Maire de Vendays-Montalivet

Rédacteur en chef : Laurent Barthélémy

Ont collaboré à ce numéro :

Manuel Rulier, Tony Trijoulet

Photographe : Laurent Wangermez

Conception et réalisation : Agence KA2

Crédits photos : Mairie - Office de Tourisme -

Associations locales - Adobe Stock - Freepik -

Couverture : ©Becker Manholéo

Couverture du livret estival 2025 : ©Émilie Boudoin

Impression : Imprimerie Ménard

RETOUR EN IMAGES



1 4^e édition du week-end du développement durable VM'O VERT les 26 et 27 avril
2 Fête locale le 7 juin au Jardin de la Cure 3 Remise des cadeaux aux élèves de
CM2 par les élus pour leur passage en 6^e 4 Œuvre en triptyque réalisée avec les
élèves de moyenne et grande section de l'école maternelle de Vendays et Pauline
Beugniot, artiste peintre et dessinatrice, dans le cadre de Terra Medoca autour des
paysages médocains. Retrouvez toutes les œuvres du sentier d'art Terra Medoca
sur terramedoca.fr/vendays-montalivet 5 29^e édition du Show Bike Aquitaine
les 27, 28 et 29 juin.



3 QUESTIONS À

Pierre Bournel, Maire de Vendays-Montalivet

« Pour moi, une parole donnée doit être respectée »

1

Comment se déroule la saison estivale ?

Fidèle à son habitude, Vendays-Montalivet est la première station du littoral à ouvrir ses plages, en avril ! L'animation Vendays-Montalivet O'Vert a donné le coup d'envoi des animations, suivi par le Monta Car Old School. Le soleil, comme les visiteurs, était au rendez-vous. En juin, les Bikers ont apporté leur énergie dans une ambiance sécurisée. Monta Sports aussi a connu dès le départ une belle affluence. Ces activités gratuites, ouvertes à tous, vont devenir j'en suis certain, une vraie marque de fabrique au fil des saisons. La rue piétonne et le marché ont également rouvert avec succès. Preuve de cette belle dynamique, l'Office de Tourisme accueille près de 300 personnes par jour, tandis que nos réseaux sociaux ont connu une progression de 10 % en début d'été. Enfin, comme vous le découvrirez dans les premières pages de votre magazine, la commune a obtenu le label "Tourisme Handicap", reconnaissance de notre volonté d'accueil pour tous.

2

Quels seront les dossiers prioritaires à la rentrée ?

L'été est un marqueur fort pour Vendays-Montalivet cependant, nous avons déjà les yeux rivés sur la rentrée. L'entretien de l'école est en cours, les travaux du périscolaire débiteront comme prévu en septembre. Le chantier des vestiaires du stade se poursuit et je suis en mesure d'annoncer que les études pour le futur rond-point de Montalivet sont lancées, pour une livraison au printemps 2026. Le nettoyage du marais, des fossés et des crastes aura lieu avec nos amis chasseurs, dans la continuité de notre plan pluriannuel d'entretien des routes. Le niveau d'exigence et de proximité de l'équipe municipale reste élevé. Nous ne lâchons rien.

3

Comment voyez-vous l'avenir ?

J'avais accepté l'idée d'une rencontre avec l'opposition pour travailler sur une coopération et une possible alliance. S'en est suivie une réunion, avec mon équipe, en ma présence et dans mon bureau, qui s'était conclue par un accord où les deux parties avaient fait des concessions et pris des engagements forts et précis sur une parole donnée solennellement et concrétisée par une poignée de main. Je l'avais évoqué lors de mes vœux 2025 et annoncé par la suite. Fort de cet accord et de la parole donnée mon équipe s'est engagée avec force et conviction pendant des mois dans la lignée de tout ce qui a été fait ces douze dernières années et nous avons ainsi ouvert nos projets, nos informations, nos méthodes, de la manière la plus transparente possible, et j'en suis le témoin. Mais, début juin, lors d'une réunion à laquelle je n'étais pas convié, il a été annoncé à mon équipe que les engagements pris en ma présence dans mon bureau ne seraient pas respectés. Je prends acte que la parole donnée ne sera pas honorée et en conséquence je ferai connaître ma position prochainement.

Pierre Bournel,
Maire de Vendays-Montalivet

80 ans après, l'hommage à la Côte 40



Le 19 avril, Vendays-Montalivet a rendu hommage aux combattants de la Côte 40, à l'occasion des 80 ans de la libération de la poche du Médoc. Bien que les conditions météorologiques aient empêché le largage des parachutistes du 13^e Régiment de Dragons Parachutistes de Martignas-sur-Jalle, leur présence a été remarquée, et de nombreuses

personnes ont tenu à assister aux commémorations.

La cérémonie a débuté à la Côte 40, haut lieu de mémoire, avec la présence de six tractions FFI, de figurants en tenue d'époque, d'une trentaine de porte-drapeaux de l'Association des Anciens Combattants Victimes de Guerre de la commune et de la Brigade Carnot qui a joué un rôle essentiel dans les combats de libération de la région en avril 1945. Lieutenant-Colonel, officiers et militaires ainsi que de nombreux élus, dont Stéphane Le Bot conseiller départemental, étaient également présents.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le front de mer puis au monument aux morts, Place du 11 novembre 1918, pour un dépôt de gerbe en mémoire des soldats tombés pour la liberté, en présence des mêmes délégations, rejointes par M^{me} Pascale Got, députée de la Gironde. La journée s'est clôturée par un moment convivial autour d'un verre offert par la municipalité.



Assainissement collectif : reprise des travaux à Mayan

La deuxième tranche des travaux d'assainissement collectif reprendra au cours du 4^e trimestre dans le quartier du Mayan. Cette nouvelle phase concernera notamment le secteur du camping, avec la création des réseaux. « *Après une première étape réussie, cette deuxième tranche concrétise notre engagement à améliorer durablement le quotidien des Vendaysins* » Laurent Barthélemy, adjoint délégué à l'eau, l'assainissement et aux marchés publics.

Des réunions préparatoires seront programmées en amont de la reprise effective des chantiers. Les habitants seront tenus informés de l'avancement et des éventuelles contraintes liées aux travaux.

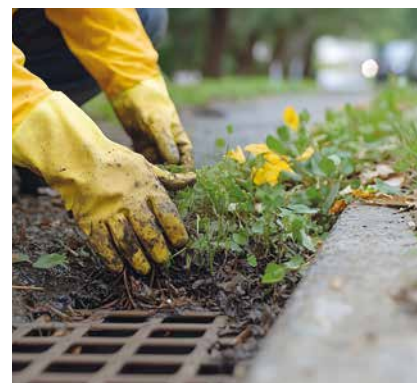
Faites votre rentrée avec les assos !



Danse, surf, foot, judo, pêche, peinture, bridge, musique... que testerez-vous cette année ? Pour faire le bon choix, faites un tour au forum des associations le 6 septembre au gymnase ! De 10h à 16h, plusieurs associations locales y présenteront leurs savoir-faire entre démonstrations, initiations et échanges conviviaux. L'objectif : « *permettre aux*

associations de se faire connaître et de montrer leur dynamisme », indique Bruno Sirougnet, élu à la vie associative. Organisé par la commune depuis plusieurs années, ce rendez-vous prend de l'ampleur et séduit un public de plus en plus nombreux. La journée débutera par un petit-déjeuner d'accueil offert par la municipalité aux associations, suivi d'un apéritif de remerciements à 11h30, l'occasion de picorer quelques idées et peut-être de donner un nouvel élan à sa rentrée.

Bordures de propriété : à chacun sa part du trottoir



Vous êtes propriétaire ? Alors vous êtes aussi responsable de l'entretien des abords de votre terrain donnant sur l'espace public. La règle est simple : les riverains doivent assurer le désherbage régulier des trottoirs et caniveaux, tailler les haies qui débordent sur la chaussée, et maintenir propre la bordure de leur propriété. Il ne s'agit pas seulement d'un coup de balai : c'est une obligation prévue par arrêté municipal. En cas de manquement, des sanctions peuvent s'appliquer. Ces gestes simples – mais essentiels – permettent de garantir sécurité, accessibilité et cadre de vie agréable à tous.



Des logements optimisés pour les saisonniers

Chaque été, Vendays-Montalivet accueille plusieurs dizaines de saisonniers : maîtres-nageurs, animateurs de Cap33, agents techniques... Tous ne sont pas logés par la commune, mais celle-ci s'emploie à améliorer les conditions d'hébergement pour ceux qui le sont. Trois zones principales concentrent ces logements : rue Jean-Moulin (où sont aussi hébergés les gendarmes estivaux), l'espace Dassault à Montalivet, et Monta Sports. D'anciens bâtiments ont été rénovés, avec des chambres individuelles et un confort optimisé. En 2025, l'effort se poursuit avec des cuisines collectives pérennes installées dans chaque pôle. Fini les Algeco provisoires loués chaque été : deux bâtiments ont été aménagés pour une vraie vie en commun. Même si la saison est courte l'accueil est durable !

À pas joyeux dans l'Histoire



À l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, une marche intergénérationnelle a réuni, le 7 juin, une quarantaine de participants de tous âges pour redécouvrir le cœur de Vendays. Deux boucles de balade, ponctuées d'étapes remplies d'anecdotes savoureuses et de souvenirs partagés, ont rythmé la promenade. Munis d'un flyer-quiz sur le patrimoine local, les marcheurs ont mis leur mémoire à l'épreuve et dévoilé des pans peu connus de l'histoire du village. Les plus jeunes ont écouté avec intérêt les récits des aînés. Heureux du succès rencontré, les élus du CME ont été chaleureusement félicités pour leur initiative et leur travail de préparation. Ce moment convivial a permis de tisser des liens et de transmettre la mémoire du village, dans une ambiance aussi instructive que joyeuse.



Tous en rose !

Pour la 3^e année, la commune participe à Octobre Rose avec un mois entier d'actions autour du dépistage du cancer du sein. Temps fort de cette mobilisation : la marche rose, samedi 4 octobre, au départ de la salle culturelle. Deux boucles de 5 et 8 km seront proposées dès 10h (café d'accueil à 9h30) en partenariat avec Amitiés & Loisirs et Vendays-Montali'vtt. « Les dons récoltés par la vente de goodies et de nœuds roses seront reversés à Rose Médoc et à la Ligue contre le cancer, présentes sur place avec des stands d'information », indiquent Véronique Brun, conseillère déléguée à la culture et Chloé Peyruse, adjointe déléguée aux affaires scolaires, à la jeunesse et au développement durable.

À l'arrivée : échanges avec les associations, expositions dans les salles communales et, tout au long du mois, animations menées par l'ADVM (Association pour le Développement de Vendays-Montalivet), le centre de loisirs et la médiathèque. Une ville en rose pour rappeler l'essentiel : le dépistage sauve des vies.



Apprivoiser la mer

Tout l'été, les enfants inscrits au centre de loisirs de Vendays-Montalivet partent à la découverte du milieu marin. Encadrés par un maître-nageur-sauveteur communal, les enfants de 6 à 8 ans apprennent à repérer les risques, à entrer dans l'eau en toute sécurité et à respecter l'environnement marin. Ces ateliers complètent les séances de natation déjà proposées dans les deux écoles de la commune. Les deux groupes d'enfants de 9 à 16 ans bénéficient d'une initiation plus poussée au sauvetage côtier : apprentissage des gestes de premiers secours, repérage des dangers en mer et utilisation de la bouée ou de la planche de sauvetage. Une sensibilisation essentielle dans cette commune tournée vers l'Atlantique.



Repartir gonflé à bloc

Les cyclistes de passage peuvent désormais recharger leurs batteries, au sens propre comme au figuré grâce à la nouvelle aire installée à l'arrière de l'Office de Tourisme. Équipée de tables de pique-nique, elle propose aussi une borne de recharge rapide à pédales pour vélo électrique, téléphone ou GPS et d'un totem en libre-service avec une trentaine d'outils nécessaires pour réparer ou regonfler son deux-roues. « Nous sommes à une demi-journée du Bac et d'Hourtin, un point stratégique sur la Vélodyssée. Cette pause leur permettra de souffler, de s'informer, de profiter d'un point d'eau ou d'internet et des outils à disposition et pourquoi pas de visiter la ville », détaille le directeur de l'Office de Tourisme.

Montant de l'investissement : 26 000 € (financé à 80% par les fonds européens). Une étape de plus pour encourager les mobilités douces sur la station.



Canicule, isolement : aidez-nous à prévenir le coup de chaud !

Personnes âgées, isolées, fragilisées par un handicap ou une maladie : pour mieux protéger les plus vulnérables, la commune tient un registre confidentiel à jour. Objectif ? Permettre au CCAS de réagir vite en cas de coup de chaud, de froid intense ou d'événement exceptionnel. Ce dispositif de veille, activé en période sensible, permet un contact direct et un accompagnement adapté. L'inscription se fait en mairie, par téléphone au 05 56 73 32 02, ou par mail à ccas@vendays-montalivet.fr. Elle peut être demandée par la personne concernée... ou par un proche, un voisin, un professionnel de santé. Une démarche simple, qui peut faire toute la différence.



Révision du PLU : nouvelles phases de concertation

La révision du Plan Local d'Urbanisme entre dans une nouvelle phase. Le document qui s'appuie sur un diagnostic lancé en 2023, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et les contraintes réglementaires comme la Loi Littoral, intègre trois nouveaux volets : plan de zonages, règlement écrit et Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Deux réunions publiques pour présenter l'avant-projet aux habitants :

- Le 3 juillet, une première rencontre a eu lieu à la Maison des jeunes concernant les spécificités du Centre Hélios Marin.
- Le 18 juillet, l'avant-projet relatif à l'ensemble de la commune a été présenté aux habitants à la salle culturelle.

« La révision du Plan Local d'Urbanisme est une obligation légale qui respecte les équilibres du territoire, tout en répondant aux besoins actuels et à venir. À travers ces concertations, nous veillons à ce que ce processus associe pleinement les habitants dans un esprit de transparence, de cohérence et de dialogue ». Marie Fonteneau Amouroux, adjointe déléguée à l'Urbanisme, la Forêt et le Développement Durable.

Après ces échanges et ajustements, le conseil municipal se prononcera sur l'arrêt du PLU le 5 septembre. Le document sera transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour une consultation de trois mois avant l'ouverture de l'enquête publique.



Poubelles ramassées, poubelles rangées

À Vendays comme à Montalivet, les jours de collecte des déchets sont connus de toutes et tous : bacs verts et jaunes chaque semaine, bac noir une semaine sur deux, selon le calendrier du Smicotom (smicotom.fr). Par souci de propreté, d'accessibilité des trottoirs et de respect pour les voisins, chaque foyer – particulier comme commerçant – est invité à rentrer ses bacs dès la collecte effectuée. Les laisser traîner sur la voie publique n'est ni esthétique, ni civique... et parfois même gênant pour les poussettes ou fauteuils roulants.

Et pour les résidences secondaires ou les venues en week-end ? Pas d'excuse : des points d'apport volontaire sont à disposition sur Vendays au stade Rigobert Nougerède comme sur Montalivet rue Colonie Dassault en face de l'espace Sirougnnet et rue André Goulée en face de la Maison des Jeunes.

Alors, pour que la commune reste accueillante et agréable toute l'année, pensons à rentrer nos poubelles comme on referme sa porte : naturellement.

Éveil des papilles au restaurant municipal



En juin, les enfants des deux écoles de la commune, de la petite section au CM2, ont participé à une animation sensorielle au restaurant municipal. À travers des ateliers ludiques, les enfants ont exploré les saveurs, les odeurs, les textures, les couleurs et les émotions liées à l'alimentation. Ils ont été sensibilisés à la saisonnalité des fruits et des légumes ainsi qu'à l'importance de l'équilibre alimentaire. Cette démarche vise à développer leur curiosité gustative, leur capacité à exprimer leurs ressentis et à partager des moments de plaisir autour des repas. Par petits groupes, les élèves ont profité d'une expérience sensorielle riche, alliant découverte, plaisir et éducation du goût. Une initiative qui place l'alimentation au cœur de l'apprentissage et du bien-être.

Un label pour un tourisme plus inclusif



C'est une première dans la station, l'Office de Tourisme a décroché le label Tourisme et Handicap sur les 4 formes de handicap (moteur, visuel, auditif et mental) après plusieurs mois de travail. « Ce label est un clin d'œil au 20 ans de la loi handicap et l'opportunité de proposer une offre inclusive », souligne le directeur Tony Robin. Éclairages et comptoir adaptés, boucle magnétique à

l'accueil, recensement des activités accessibles, formations des agents... de nombreux aménagements ont été réalisés en lien avec la municipalité, déjà investie avec la mise à disposition de tiralos, de filets de sable pour accéder aux plages et de places PMR sur la station. En complément du label, l'objectif est d'aller plus loin en impliquant tous les acteurs « et de mobiliser nos partenaires pour créer des parcours cohérents entre hébergement, restauration et activités et les accompagner vers la labellisation », précise l'OT. Le travail se poursuit donc avec de nouvelles formations et une campagne de communication prévue en octobre en présence de Martin Petit, influenceur en situation de handicap pour promouvoir autrement cette offre inclusive.

Changer tous les numéros d'adresses, une lubie de la mairie ?

INTOX

À la faveur d'un courrier reçu, certains habitants ont peut-être eu la surprise de découvrir qu'ils avaient un nouveau numéro d'adresse... Cependant, ce n'est pas la mairie qui a décidé de le changer. L'ajustement de près de 680 adresses à Vendays-Montalivet répond à une obligation légale inscrite dans la loi 3DS du 22 février 2022. Objectif : permettre aux secours, aux livreurs ou aux installateurs de fibre d'arriver au bon endroit. Jusqu'à présent, les numéros ne correspondaient pas toujours aux parcelles, certains lieux-dits n'étaient pas répertoriés, et les GPS perdaient le nord. Désormais, chaque adresse est certifiée, répertoriée dans la Base Adresse Nationale, et tous les habitants concernés ont reçu un courrier explicatif.



Un seul feu d'artifice pour tout l'été ? Quelle tristesse !

INTOX

Contrairement à ce qu'on entend parfois, il n'y a pas qu'un seul feu d'artifice en été à Vendays-Montalivet, mais quatre ! Le premier a déjà illuminé le ciel le 7 juin pour la fête locale au stade Nougerède. Rendez-vous ensuite le 13 juillet à Vendays, le 14 juillet à Montalivet et le 15 août pour la Fête de la mer à Montalivet. De quoi ravir les petits comme les grands !

La chasse, c'est quand on veut ?

INTOX

Et non, car c'est la préfecture de Gironde qui fixe les dates légales de la saison de chasse dans le Département. Ainsi, la campagne 2025-2026 débutera le dimanche 7 septembre 2025 à 8h et se terminera le samedi 28 février 2026 au soir. Pour plus de précisions, rapprochez-vous de votre ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) à Vendays-Montalivet : 3 rue des Pierrières, ou contactez Roland Bahougne au 06 07 03 54 00.



Sabotage aux chalets : tout est bloqué ?

INFO & INTOX

Oui, le travail du géomètre a été vandalisé fin avril. Les repères posés pour l'implantation des futurs chalets au terrain des Colonies ont été retirés, contraignant le professionnel à tout refaire. La gendarmerie a été saisie. Mais non, cet acte malveillant ne remet pas en cause le projet touristique. Les travaux suivent leur cours. Rappelons que le terrain des Colonies est classé en zone UT (tourisme) depuis toujours. Il ne s'agit donc pas d'une urbanisation nouvelle, mais bien d'un aménagement réfléchi, respectueux de l'environnement, pour accueillir des chalets bois et les cheminements qui vont avec.



Monta Sports : bien dans ses baskets

Remise en forme, padel, beach-volley... Impulsé l'an dernier par la municipalité, Monta Sports permet de découvrir et de pratiquer une foule d'activités gratuitement : en été, en plein air, et toute l'année pour tous les habitants !

Monta Sports :



C'est quoi ?

Orchestré par le service des sports de Vendays-Montalivet, Monta Sports entend faciliter la pratique sportive aux habitants et aux estivants.

Fitness, sports de raquettes, de plage, pratiques individuelles ou collectives... Le dispositif propose une quarantaine d'activités tout au long de l'année.



Pour qui ?

Du baby éveil pour les tout-petits, des sports en vogue comme le padel ou la slackline (équilibre sur sangle) pour les jeunes, des séances de remise en forme

pour les plus âgés : Monta Sports s'adresse à tout le monde, quel que soit l'âge, le besoin, l'envie.



C'est où & quand ?

Les activités ont lieu 7 jours / 7 tout au long de l'année. Les séances se déroulent sur un espace dédié de la plage nord en été, mais aussi au complexe sportif de Montalivet et à la salle de danse de Vendays, en fonction des activités.

Main dans la main avec les associations

En lien avec les associations sportives de la commune, Monta Sports propose des initiations au surf, au skate et au tir à l'arc.



Un été fun et sportif

Deux fois plus de séances de remise en forme, mais aussi du tennis de table, du padel, du beach volley, du beach soccer, du Spikeball (sport d'équipe sur trampoline)... L'ensemble des activités estivales est à retrouver sur le site internet de la municipalité, sur un flyer disponible à l'Office de Tourisme, ou sur le Facebook Monta Sports.

Comment participer ?

Simple comme un coup de fil. Pour réserver certaines activités ou avoir plus de renseignements, il suffit d'appeler le 06 81 66 36 07 (8h-20h - 7j/7 - toute l'année). Toutes les activités sont gratuites. Le matériel est fourni.

L'anecdote qui en dit long

Pendant 20 ans, une famille sportive sillonnait les stations balnéaires de la côte atlantique, changeant de destination chaque été. Il y a 4 ans, elle découvre pour la première fois Vendays-Montalivet. Séduite par l'offre sportive gratuite, complète et inédite de la commune, elle décide de poser définitivement ses valises ici. Une preuve concrète de l'attractivité de cette dynamique sportive portée par Monta Sports.

Une nouvelle dynamique dans la continuité

Créé en 2024, Monta Sports s'inscrit dans la continuité de CAP 33, un dispositif ancré à Vendays-Montalivet depuis plus de 40 ans. Pensé à l'origine pour favoriser la pratique sportive des adultes avec une aide départementale au prêt de matériel, le projet Monta Sports, porté par la municipalité, va plus loin : il rend le sport accessible à tous, toute l'année. Cette année marque un tournant : la commune a investi dans l'achat de son propre matériel (filets, raquettes, ballons, équipements pour le baby-éveil), garantissant la qualité des séances et une autonomie complète. L'offre est ainsi cohérente, durable et adaptée à tous les publics. Un engagement fort pour une pratique inclusive.

En chiffres



40 activités différentes et 55 000 pratiques



35 000 personnes l'été et 20 000 personnes hors saison



20 agents municipaux dédiés

Monta Car Old School, plein phare sur le vintage



Pour sa 7^e édition, le rendez-vous des amateurs de belles cylindrées a battu tous les records avec plus de 460 voitures de collection exposées et quelque 10 000 visiteurs en deux jours.

Des chromes rutilants, des jupes à pois, du rockabilly dans les enceintes et des sourires en pagaille, le Monta Car Old School a fait vibrer Vendays-Montalivet, de l'avenue de l'Océan à la place du 8 mai. Cadillac, Chevrolet, Alfa Romeo, 2CV ou l'irrésistible Méhari, les amateurs ont admiré des modèles mythiques, tous antérieurs à 1985. À cette époque, l'automobile avait « *de belles lignes et un vrai caractère* », commente Alain Pétard, président de l'association Monta Car Old School, soutenue par la Mairie.

**« De belles
lignes et un vrai
caractère ! »**

Autour des véhicules, une vingtaine de stands prolongeaient l'immersion dans les années Cinquante à Quatre-vingt : objets vintage, chemises hawaïennes, antiquités ou gravures sur bois, sans oublier le maquillage et les coiffures d'époque. Les concerts quant à eux ont apporté une bande-son festive parfaitement accordée à l'univers de ces belles mécaniques.

Un moteur collectif

Mais derrière le succès de cette édition, l'émotion était palpable. Le souvenir de Swan, jeune membre de l'association organisatrice récemment disparu était dans tous les esprits. Très investi aux côtés de son père et de son grand-père, il contribuait avec passion à faire vivre cette aventure. Un hommage discret lui a été rendu. Cette émotion partagée rappelle ce qui fait la force du Monta Car Old School : un engagement passionné et profondément humain. Le rendez-vous séduit bien au-delà des cercles d'aficionados. « *Il rapproche les gens, les collectionneurs, mais aussi les curieux et les familles* », constate Alain Pétard. Et pour l'association c'est le fruit d'une année entière d'investissement « *du temps bénévole qu'on offre pour faire vivre cette passion et la partager.* »

Soutenu par la commune, qui met à disposition du matériel et supervise la logistique, l'événement mobilise aussi plus de 120 commerçants locaux. Tous jouent le jeu pour prolonger l'expérience jusque sur leurs terrasses. Entre esthétique vintage et convivialité, le Monta Car s'impose comme un rendez-vous fédérateur qui parle à toutes les générations et ravive la mémoire collective.



C'EST DIT !

Tony Trijoulet,

Premier adjoint
et président de l'Office
de Tourisme

**« Un marqueur
fort de la ville »**

« C'est un événement très chaleureux et convivial. Il est devenu un marqueur fort de la ville. Il conjugue esthétique, bonne ambiance et nostalgie. On y croise toutes les générations. On y retrouve la voiture de ses 20 ans, celle de son grand-père ou de son père. Nous souhaitons bien sûr qu'il soit reconduit l'année prochaine. »



La sécurité, une priorité cet été (et tout au long de l'année)



Surveillance des plages précoce, effectif de la police municipale renforcée, déploiement de caméras de surveillance : la municipalité investit pour assurer la sécurité des habitants et des touristes. C'est dans ce même objectif qu'a été réalisé le Document d'information communal sur les risques majeurs (le Dicrim), qui anticipe les situations de crise. Et pour assister la population en cas d'urgence, les habitants volontaires peuvent désormais intégrer la Réserve communale de sécurité civile (RCSC), créée en septembre prochain.





Se baigner dans les zones surveillées

Cette année encore, la commune de Vendays-Montalivet a été la première en Gironde à mettre en place la surveillance de ses plages, effective depuis le samedi 19 avril, premier jour des vacances scolaires.

Une ouverture précoce justifiée par la fréquentation importante des plages médocaines, en lien avec les températures estivales de plus en plus souvent observées dès le mois d'avril. La surveillance s'étend ensuite jusqu'au 2 novembre, dernier jour des vacances de la Toussaint.

L'effectif de sauveteurs fluctue selon les périodes. « En juillet et en août, nous sommes 27 répartis sur les quatre zones de baignade, avec un minimum de quatre personnes par zone, mais nous adaptons ce chiffre en fonction des conditions », précise le chef de poste Jonathan Delesse. Durant la première quinzaine de septembre, ils seront encore sept à assurer une présence sur les plages puis cinq pour les week-ends de la fin septembre et du mois d'octobre.

« Miser sur les panneaux informatifs »

« Nos priorités sont les mêmes d'une année sur l'autre : inciter les gens à se baigner uniquement dans les zones surveillées, les alerter sur la présence des baignes », rappelle le chef de poste. « Nous veillons également au respect de l'interdiction des chiens sur la plage et nous essayons d'éviter les nuisances liées à l'alcool ou à la musique ».

Cette année, une nouvelle mission leur est dévolue puisqu'il est désormais interdit, à l'échelle nationale, de fumer sur les plages. « Mais nous allons miser sur les panneaux informatifs. Il n'est pas question de délaier la surveillance des baigneurs pour rechercher les fumeurs », relève Jonathan Delesse.

Des patrouilles jusqu'à 3h du matin dès le mois de juin

En-dehors des plages, la sécurité des habitants et des estivants reste une priorité pour la commune, qui renforce tout l'été l'effectif de sa police municipale.

« C'est grâce à des agents volontaires et sérieux que nous pouvons proposer un service de sécurité jusqu'à 3 heures du matin » déclare Stéphanie Gorie Sirougnat, Directrice Générale des Services.

La commune bénéficie également du renfort d'une dizaine de gendarmes grâce aux logements saisonniers mis à disposition des services de l'Etat. D'ailleurs selon ces derniers, la commune de Vendays Montalivet serait très demandée de par la qualité des logements proposés et la nouvelle gendarmerie.

Des réunions de prévention ont été réalisées en amont de la saison estivale à l'initiative de la commune afin de réunir commerçants, restaurateurs, hébergeurs de plein air et gendarmes en vue de communiquer sur la lutte contre les incivilités, les vols et les dégradations, le trafic de stupéfiants, les infractions routières, les nuisances sonores, ainsi qu'en faveur du respect de la législation en ville...

À savoir !

Chaque vendredi, policiers municipaux et gendarmes se réunissent pour faire un point sur les événements les plus marquants de la semaine, en présence du maire et des élus concernés



#3

Hausse des incivilités

La sécurité des habitants ne préoccupe pas la municipalité qu'en été. « Nous sommes confrontés à une hausse des incivilités, notamment des dégradations de voitures et de biens publics qui débordent la période estivale », déplore Pierre Bournel, Maire et chef de la police.

Face à ce constat, la commune a d'abord créé un poste supplémentaire de policier municipal. Arrivé depuis le 1^{er} juin, il renforce l'effectif toute l'année.

« Pour faciliter leur mission, la municipalité a investi dans la mise en place de caméras de surveillance aux abords des bâtiments municipaux (l'Hôtel de Ville, les écoles, la salle culturelle, la plateforme des déchets verts, le camping municipal). Leur déploiement se poursuit dans le cadre d'un plan pluriannuel de quatre ans, à hauteur de 30 000 € en moyenne par an affirme la DGS. »

« La municipalité a investi dans la mise en place de caméras de surveillance »

La DGS ajoute « En tant que bon gestionnaire des deniers publics, la collectivité a répondu à l'appel à projets du FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) lancé par la préfecture de la Gironde afin d'obtenir des aides financières à hauteur de 50 % du coût du projet. Cela permettra de poursuivre le plan pluriannuel tout en veillant à la bonne santé financière de la commune. »



« Cet équipement va nous permettre de mieux faire face à la hausse des incivilités »

Des caméras qui rassurent

Au camping municipal, doté de six caméras, la gérante, Lory Peyruse, est soulagée : « On attendait cet équipement, il va nous permettre de mieux faire face à la hausse des incivilités. Ça va des personnes qui laissent leurs animaux faire leurs besoins devant l'accueil, au vol de vélo et aux dégradations de barrières ou de matériel, de plus en plus régulièrement, au fur et à mesure que le camping s'agrandit ».

La responsable pointe également une agressivité verbale et des débordements dans l'attitude de certains clients « quand on leur explique, par exemple, qu'ils ne peuvent pas s'installer sans nous prévenir ! Désormais on aura la preuve de leur comportement virulent, voire menaçant. Pour notre équipe, c'est très rassurant ».

Enfin, la police municipale est désormais dotée d'un sonomètre qui lui permet de mesurer les décibels à proximité des bars et discothèques et de s'assurer que la législation en la matière est respectée.

Qu'il s'agisse de rassurer, de sanctionner, de prévenir les dangers ou les conflits, finalement l'objectif est le même : que tout le monde, habitants, touristes, familles, noctambules... cohabite et s'épanouisse à Vendays-Montalivet.



#5

Huit risques majeurs pour la commune

Assurer la sécurité des habitants, c'est aussi prévenir les risques et anticiper les situations d'urgence. C'est pourquoi la Ville a réalisé un DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, voté par le conseil municipal le 23 mai dernier. Il est actuellement disponible en mairie et mairie annexe où il peut être consulté, ainsi que sur le site internet de la Ville (vendays-montalivet.fr). Les habitants de la commune sont invités à le lire pour une raison très simple : il s'agit d'un document essentiel à leur sécurité, qui leur permettra d'agir de façon efficace en cas de crise ou de situation d'urgence.

Le DICRIM est obligatoire dans toutes les communes exposées à au moins un risque majeur. Or, la commune de Vendays-Montalivet est soumise à huit risques majeurs :



Risque d'inondation



Risque d'incendie de forêt



Risques sismiques



Risque de mouvement de terrain



Risque phénomènes littoraux



Risque pollution fluviale ou maritime



Risque météorologiques Tempête



Risque météorologiques Canicule/Grand froid

Le document réalisé se veut d'abord pédagogique : il détaille, en étudiant les risques l'un après l'autre, ce qu'il convient de faire avant, pendant et après les événements.

Un exemple ?

Voici les consignes à respecter en cas d'incendie de forêt :

- Informer les pompiers le plus rapidement et le plus précisément possible
- Dans la nature, s'éloigner dos au vent
- Rentrer dans le bâtiment le plus proche
- Respirer à travers un linge humide
- Suivre les instructions des pompiers

Si vous êtes en voiture :

- Ne pas sortir si vous êtes surpris par un front de flamme
- S'arrêter sur la route dans une zone dégagée, allumer les phares.

« Le DICRIM, un document essentiel à votre sécurité »

Comment être alerté ?

Au sein du DICRIM, d'autres informations pratiques sont données : quels sont les refuges dans la commune en cas d'événement grave ? Comment constituer mon kit d'urgence ? Quels sont les moyens d'alerte déployés ?

Entre autres moyens, un message d'alerte sera envoyé sur les téléphones portables des habitants qui se sont signalés auprès de la mairie. Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez vous inscrire directement en mairie, en mairie annexe ou sur le site de la ville ; ce service est gratuit, alors n'hésitez plus ; une fois que ce sera fait, vous n'aurez plus à y penser !

● Mairie - Tél. 05 56 73 32 02
vendays-montalivet.fr



● Scannez le QR Code pour accéder au DICRIM en ligne



Une réserve communale de sécurité civile

En cas de crise, il est désormais possible, pour les habitants de Vendays-Montalivet âgés de plus de 18 ans, de participer à la sécurité de leur commune et de se rendre utile à une plus grande échelle.

La Ville a en effet décidé de créer une Réserve communale de sécurité civile, constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire.

Placée sous l'autorité du maire, cette Réserve a vocation à intervenir uniquement pour des actions de sauvegarde telles que le soutien et l'assistance de la population. Elle ne doit pas se substituer aux services publics d'urgence et de secours. Quant à la durée des missions, elle ne doit pas dépasser 15 jours par an. Il pourra s'agir, par exemple, de diriger les habitants vers les lieux où ils seront pris en charge, mais aussi de rassembler le matériel nécessaire à leur accueil, de prodiguer de premiers soins en fonction de ses compétences.

« Cette initiative permet de fédérer les habitants autour des valeurs d'entraide et de solidarité, fondamentales dans la vie d'une commune » déclare Stéphanie Gorie Sirougnet, Directrice Générale des Services.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître durant l'été via le site vendays-montalivet.fr ou demander le dossier de candidature en format papier à l'accueil de la mairie et la mairie annexe.

Une première réunion d'information aura lieu fin septembre. Les membres de la Réserve participeront au cours de l'année à trois ateliers pédagogiques (en moyenne) par exemple sur les massifs forestiers en période de vigilance incendie, ou sur une simulation de crise avec les services de secours. Ils suivront également une formation PSC1 (Premiers secours citoyens).

Un engagement citoyen qui permettra de faciliter les secours et de se rendre utile en cas de crise sur le territoire de la commune !



Une charte de la vie nocturne

Afin d'éviter les nuisances liées aux activités festives, la Ville de Vendays-Montalivet s'est dotée d'une charte de la vie nocturne.

Ce document qui engage les gérants de bars de la commune préconise le respect de la réglementation en vigueur ainsi que la responsabilisation de la clientèle et le développement d'actions de lutte contre les nuisances nocturnes, les conduites actives et les discriminations. « Cette charte nous permet notamment de responsabiliser les commerçants par rapport à la consommation d'alcool. Les exploitants de bar sont sensibilisés aussi aux nuisances sonores et à la tranquillité des riverains, c'est essentiel », indique Pierre Bournel, Maire et chef de la police. Les gérants s'engagent notamment à donner leurs horaires d'ouverture à la police municipale, à ne pas servir de boissons alcoolisées avant la fermeture et bien sûr à ne pas servir d'alcool aux mineurs. Cette charte est complétée par la tenue de réunions régulières entre les commerçants et les gendarmes, afin de pointer les difficultés et de prévenir au mieux les situations conflictuelles.



Cellule : le cahier des charges des gendarmes est respecté

À Montalivet, la gendarmerie dispose désormais d'une cellule de garde à vue conforme aux exigences légales. Aménagée dans un bâtiment communal inauguré en avril dernier, cette cellule d'environ 5 m² devait bénéficier de quelques améliorations. « Le local avait servi une saison, mais des ajustements restaient à faire pour répondre au cahier des charges des gendarmes », expliquent les services techniques de la Ville. Ventilation, éclairage, sécurisation : quelques finitions ont permis de décrocher la validation officielle du procureur de la République. Le bâtiment, propriété de la commune mis à disposition de la gendarmerie, offre désormais un espace d'accueil conforme pour les gardes à vue.

J comme Jars

Avec sa démarche de chef de clan et son regard en coin (-coin), le jars traîne derrière lui une réputation de rôleur impérieux. Trop souvent réduit à ses coups de bec et à son rôle de sentinelle crierde, ce mâle de l'oie domestique mérite pourtant mieux que des clichés.

Le jars a mauvaise réputation. Dans le Médoc comme ailleurs, on lui prête un caractère agressif. À raison, puisque dès qu'il se sent menacé, il souffle et pince du bec. Plus haut que sa femelle, avec un cou plus long, plus épais et de larges pattes palmées, mûsieur avance en tête de sa (basse-) cour, poussant des cris rauques destinés à effrayer l'intrus. Théâtrale mise en scène qui ne déstabilise pas les habitués du cloaque (le lieu de vie des oies), mais vaut au jars un autre malus : l'expression « tu fais le jars » équivalent de « tu fais le beau », censée rabaisser le caquet des arrogants à l'air supérieur. Et comme si ce n'était pas assez d'outrage à l'impérial *Anser anser domesticus*, dans notre langue le mot « jars » est un synonyme populaire et un peu vieilli du terme « argot ».



À savoir !

Un jars adulte peut peser jusqu'à **10 à 12 kg** selon la race soit plus qu'un chien de taille moyenne !

Son envergure peut atteindre **1,80 m**, ce qui en fait un oiseau très imposant



« Le jars est un gardien hors pair »

Le gardien veille au grain

Ne donnons pas plus de grain à moudre aux détracteurs et rétablissons la vérité : le jars est un gardien hors pair. Facile à domestiquer, très proche de ses propriétaires, ce molosse à plumes fait fuir les importuns. C'est aussi un sportif, qui a besoin de beaucoup d'espace pour être à son aise et digérer au long cours son régime d'athlète végétarien. Capable de voler sur de longues distances (Nils Holgersson* vous le confirmera) le jars, animal territorial, n'en préfère pas moins la quiétude d'un cloaque sûr qui ne laisse passer ni renard ni blaireaux, ses prédateurs naturels.

Un jardinier attentif

Quand il n'est pas en train de dormir ou de se reproduire - généralement au milieu d'une mare, un lieu qui le rassure - le jars se nourrit. Gober des graines et de l'herbe, des racines, des trèfles, constitue même sa principale activité. C'est aussi un jardinier attentif qui protège plantes sensibles et gazon en ne sélectionnant lors de ses balades apéritives que le chiendent. Un jars et deux moutons, la panacée !

Aujourd'hui, c'est Aucat rôti !

Gare cependant, car jars et oies sont aussi amateurs de légumes et font des ravages dans les potagers mal fermés... Bah ! Le fermier lésé de quelques choux et carottes saura bien se payer sur la bête : pour son foie gras et sa chair tendre aux excellentes qualités nutritives, l'Aucat rôti (« le jars » en gascon) est un régal de jours de fête.

Retour sur le Salon Légo : Une mise en pièces joyeuse et familiale

Avec 5 000 visiteurs en trois jours, la cinquième édition du salon LÉGO et Playmobil a fait exploser les compteurs. Preuve que la petite brique danoise et le playmobil gardent intact leur pouvoir d'attraction.

Organisé par quinze passionnés réunis au sein de Brick Spirit Family, émanation de l'association Los Récataires, l'événement a transformé la salle polyvalente en immense terrain de jeu. Ici, « *ni vente, ni billet d'entrée : tout est gratuit* », souligne Olivier Lapeyre, président des deux associations. Seul mot d'ordre : se laisser porter par l'imaginaire des créateurs à travers des dioramas plus vrais que nature. Les visiteurs ont ainsi découvert les scènes miniatures inspirées du Seigneur des Anneaux, une bataille navale LÉGO contre Playmobil ou encore des univers de BD et de comics. Parmi les animations-phares, une chasse aux figurines pour remporter des polybags, avec mini-scènes à monter, figurines et accessoires. L'événement a aussi été l'occasion pour l'association d'accueillir deux nouveaux adhérents. « *Parfois, ce sont parents et enfants qui nous rejoignent* », sourit le président déjà tourné vers la prochaine édition. Il imagine un diorama jurassique de 8 m², peuplé de dinosaures et de volcans fumants. Dès septembre, l'association se remettra à l'ouvrage pour préparer un salon encore plus spectaculaire.



Le Gourbet célèbre les mots et le Médoc

Le 24 juillet, la salle polyvalente de Vendays-Montalivet a accueilli la 9^e édition de la Journée des auteurs, organisée par l'Association des propriétaires et amis de Vendays-Montalivet, Le Gourbet. Une trentaine d'écrivains médocains avaient donné rendez-vous au public pour des séances de dédicaces et d'échanges autour de la lecture. Romans, histoire, jeunesse..., chaque année, cette manifestation invite à prendre le temps de découvrir, de s'évader, de dialoguer avec celles et ceux qui font vivre la littérature locale. Des maisons d'édition et des associations du territoire ont également participé à l'événement. Très attachée à ce rendez-vous, l'association vendaysine, qui réunit 170 adhérents, s'investit aussi toute l'année dans la vie locale : Téléthon, troc de plantes, bibliothèque partagée dans leur local de l'ancienne école de Montalivet... Un engagement qui s'affirme jusque dans son nom. Le gourbet, cette herbe des dunes qui stabilise le sable et protège le littoral, incarne parfaitement l'esprit de l'association. « *À travers cette image, notre idée est de préserver notre terroir tout en contribuant à son développement* », résume Jean-Patrick Bahain, président du Gourbet.

En 2026, l'association soufflera ses 60 bougies et célébrera les 10 ans de sa journée littéraire. De belles surprises sont prévues, mais il faudra encore patienter pour en savoir plus.

● Retrouvez les coordonnées et
+ de détails sur vos assos sur le site
de la Ville vendays-montalivet.fr



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Éviter les efforts
physiques



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)





DÉCÈS

- **André COQUETTE** décédé le 27 Mars 2025 à l'âge de 65 ans
- **André, Paul TERNOIS** décédé le 31 Mars 2025 à l'âge de 75 ans
- **Régis, Bertrand ROUFFIGNAC** décédé le 02 Avril 2025 à l'âge de 89 ans
- **Jean, Pascal, Lucien, Henri ROCHE** décédé le 04 Avril 2025 à l'âge de 72 ans
- **Eva DUMAS veuve AUGEAU** décédée le 08 Avril 2025 à l'âge de 89 ans
- **Carlos, Manuel MEIRA RIBEIRO** décédé le 12 Avril 2025 à l'âge de 65 ans
- **Pierre, Jules, Jean-François LUCAS** décédé le 16 Avril 2025 à l'âge de 77 ans

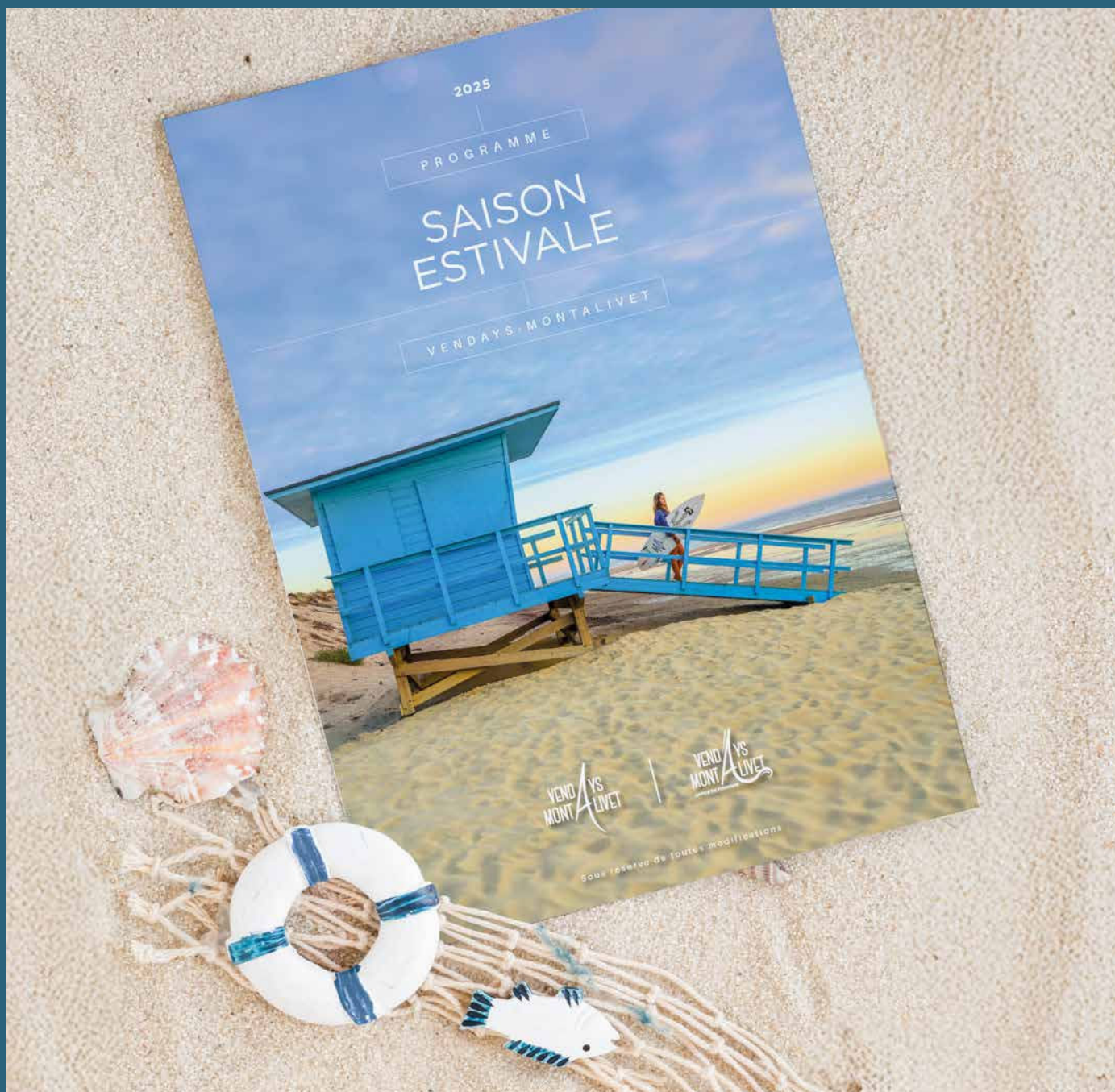
- **Allain BILLAULT** décédé le 23 Avril 2025 à l'âge de 78 ans
- **Ginette, Fernande BARATEAU veuve CHAMBAUD** décédée le 15 mai 2025 à l'âge de 94 ans
- **Micheline, Colette, Denise GAU veuve CAT** décédée le 20 mai 2025 à l'âge de 98 ans
- **Jean BAQUEY** décédé le 26 mai 2025 à l'âge de 86 ans
- **Marie-Claire SZUMOWSKI veuve CIRECH** décédée le 26 mai 2025 à l'âge de 64 ans
- **Françoise, Claire BOURRA veuve PORTIER** décédée le 27 mai 2025 à l'âge de 97 ans
- **Michel, Henry, Georges LABASSA** décédé le 17 juin 2025 à l'âge de 89 ans

MARIAGES

- **Marie MARCHEGUAY et Baptiste IDIQUIN** le 12 Avril 2025
- **Amandine, Renée, Marguerite LAHORTE et Florian, Pierre, Jean VERLHAC** le 7 mai 2025
- **Muriel, Yashou DELMAS et Flavien MAZIERE** le 14 juin 2025
- **Céline, Barbara, Estelle GARAUDY et Fabrice, Ivan DUMONTHEIL** le 21 juin 2025

SAISON ESTIVALE 2025

**Mairie de
Vendays-Montalivet**
11 rue de la Mairie,
33930 Vendays-Montalivet
☎ **05.56.73.32.02**



Retrouvez toutes les animations de l'été 2025
dans le programme estival !
Concerts, spectacles de rue, événements culturels, journées enfants,
scènes d'été, expositions, soirées gourmandes, événements associatifs...

À découvrir en Mairie, Mairie annexe, à l'Office de Tourisme
et disponible sur le site internet de la Mairie.
Sous réserve de toutes modifications.

Pour ne rien rater de notre actualité,
téléchargez l'application officielle et gratuite
de la ville de Vendays-Montalivet !



Pour Android



Pour Apple



vendays-montalivet.fr

 @ville.vendays.montalivet
 @vendaysmontalivet